



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 DÉCEMBRE 2020

M. le Maire déclare la séance ouverte à 20H00

ELUS :	Présents	absents	excusés	Procurations à :
BADIQUE Anthony			X	BOURQUARD Jimmy
BOURQUARD Jimmy	X			
DARDAINE Agnès	X			
DARCOT Nicole	X			
DELAGRANGE Christophe	X			
DEMOULIN Robert	X			
GAUTHIER Hélène	X			
JACQUEMIN Roland	X			
JEANPERRIN Hervé	X			
LIONNE Adeline	X			
MAGRIS Michelle	X			
SAHRAOUI Amar	X			
TAINA Agnès	X			
VARNEROT Éric	X			
VINEZ Christian	X			

**Nombre de membres en exercice : 15**

**Nombre de présents : 14**

**Nombre de voix délibératives : 15**

1) **Désignation du secrétaire de séance :**

Monsieur Robert DEMOULIN a été désigné secrétaire de séance

**Résultat du vote : 15 pour, 0 abstention, 0 contre**

2) **Approbation du compte-rendu précédent :**

Monsieur le Maire rappelle les différents points abordés lors du conseil municipal du 10 Novembre 2020

**Résultat du vote : 15 pour, 0 abstention, 0 contre**

3) **Les travaux : avancement en cours :**

- 3 aires de retournement réalisées (chemin sur l'Etang, Rue de Charmois et chemin du stratégique)
- Trottoirs : croisement rue de Danjoutin et Rue de Meroux réalisés
- Busage rue de Charmois : presque fini
- Hôtel à hirondelles presque fini
- Moteur de la cloche centrale et marteau à l'église changés



4) **Cimetière : Zone à déchets de végétaux :**

La commune a mis en place une zone de déchets pour végétaux au fond du cimetière afin de séparer ceux-ci des bacs et des pots plastique

5) **Murmure de la Praille et point sur la communication :**

M. Le maire présente la maquette pour approbation

6) **Perspective 2021 :**

- 2 quais pour les personnes handicapées prévus
- Sécurisation rue de Brebotte (feux, ...)
- Eclairage public (toutes les rues de la commune passeront en LED)
- Création d'abri bus (Rue de Meroux et Rue de Chèvremont)

7) **Départ en retraite de Colette BADIQUE :**

M. le Maire explique aux membres du conseil qu'une ATSEM va partir en retraite.

Il propose de lui offrir un cadeau pour son investissement auprès des enfants et de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- autorise l'achat de cadeaux d'une valeur de 700 € pour le départ en retraite d'une ATSEM.

- de prévoir les crédits nécessaires au budget

**Résultat du vote : 15 pour, 0 abstention, 0 contre**

8) **Délibération gardes champêtres :**

Les gardes champêtres, service du Grand Belfort, exercent une mission de police générale et des missions spéciales pour le compte des collectivités qui font le choix d'adhérer à ce service moyennant cotisation.

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire au conseil municipal au sujet du renouvellement de l'adhésion à ce service, celui-ci se prononce contre.

**Résultat du vote : 0 pour, 1 abstention, 14 contre**

9) **Point sur le PLU :**

M. Le Maire explique au conseil Municipal les transactions menées avec NEOLIA pour le lotissement rue des Chenevières. La commune doit prendre en charge l'évacuation des eaux usées. Chiffrage en cours.



10) **Point sur le périscolaire :**

Avec 14 enfants en moyenne, l'objectif de remplissage est pratiquement atteint le Mercredi.

11) **Questions diverses :**

M. Amar SAHRAOUI propose que l'Association COLCHIQUE intervienne auprès des personnes âgées de la commune afin de leur téléphoner pour prendre soin d'eux.

&&&&& L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30      &&&&&  
Prochain conseil le jeudi 14 Janvier 2021